
TERMES & CONDITIONS GÉNÉRALES

CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation est confirmée, après avoir vérifié la disponibilité, seulement à la réception de l'acompte (20% du montant total du séjour à régler entre 2 jours) + € 30,00 des droits de réservation pas remboursables.

Le montant pour la totalité du séjour est à régler à l'arrivée. Ils sont acceptés paiements avec des comptants, cartes de crédit (VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS), Bancomat ou chèques.

POLITIQUE D'ANNULATION

- Dans le cas d'une demande d'annulation reçue jusqu'à 29 jours avant la date d'arrivée, Tomasi Tourism srl remboursera complètement l'acompte, (€ 30 de droits de réservation exclus).
- Dans le cas d'une demande d'annulation reçue du 28 à 15 jours avant la date d'arrivée, Tomasi Tourism srl remboursera 50% de l'acompte, (€ 30 de droits de réservation exclus).
- Dans le cas d'une demande d'annulation reçue du 14 à 0 jours avant la date d'arrivée, ne sera pas due aucun remboursement.

ARRIVÉES RETARDÉS

- En cas d'arrivée retardée le client doit payer le plein montant convenu dans la lettre de la réservation.
- En cas d'arrivée retardée, causés uniquement par maladies ou accidents, sera délivrée un bon séjour pour les jours non utilisés et valable entre l'an d'émission. La Direction se réserve le droit de demander copie de la documentation médicale.

DÉPARTS ANTICIPÉS

- Pour les départs anticipés ne sera pas effectué aucun remboursement pour les vacances pas bénéficiées.
- Pour les départs anticipés, causés uniquement par maladies ou accidents, sera délivrée un bon séjour pour les jours non utilisés et valable entre l'an d'émission seulement après présentation à la Direction d'une copie du certificat du poste de secours ou de la garde médicale.

RÈGLEMENT

1. Tous les clients qui arrivent sont tenus de remettre leurs papiers d'identité pour le check-in.
2. Les visiteurs ne sont pas autorisés, sauf autorisation par la direction. Les visiteurs autorisés devraient remettre leur document d'identité au personnel chargé.
3. La Direction se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rejeter les personnes indésirables ou surnuméraires.
4. Les horaires des bureaux et des services sont présentée dans chaque service.
5. Départs et arrivées sont réglementés conformément à l'horaire exposé. Les hébergements sont à libéré complètement par 10 heures le jour du départ. Passé cet horaire sera facturé le tarif d'une journée supplémentaire.
6. Pour les départs anticipés ne sera pas effectué aucun remboursement pour les vacances pas bénéficiées. Uniquement en cas de maladies ou accidents, un bon séjour sera émis pour les jours pas bénéficiés (à utiliser dans l'an d'émission), seul après présentation à la Direction d'une copie du certificat du poste de secours ou de la garde médicale.
7. A partir de 13.00 h à 15.00 h et 24.00 h à 7.00 h sont strictement interdits les bruits qui perturbent le reste des invités. Vous ne pouvez pas, par conséquent, au cours de ces heures, utiliser la radio, la télévision ou similaires, les rassemblements bruyants ou des réunions. Le non-respect de ce point - peut entraîner le retrait de l'auteur.
8. Chaque client doit garder sa propriété. La direction n'assume aucune responsabilité, en aucun cas pour toute perte ou de vol de valeurs.
9. Il est strictement interdit d'endommager les plantes et les équipements de la résidence. La direction n'est pas responsable des dommages résultant de la chute d'arbres, de branches ou d'autres dommages causés par les catastrophes naturelles, accidentelles et/ou imprévisibles.
10. L'utilisation de l'équipement, y compris la piscine, aire de jeux, le bus navette et autres (si présentes) sera à vos propres risques. La réglementation des différentes activités est reportée à des publicités spécifiques placées en eux. La direction n'est pas responsable pour les accidents résultant de l'utilisation des mêmes.
11. Le matériau en papier et les déchets seront déposés dans des conteneurs spéciaux et des centres de recyclage.
12. Les chiens sont autorisés par et sous réserve de la Direction. Ils doivent être tenus à la laisse et fourni régulièrement de leur documentation sanitaire. Les propriétaires sont responsables de tout dommage causé à des biens ou des personnes.
13. Les mineurs sont admis seulement s'ils sont accompagnés par les parents ou par des adultes munis de délégation griffée et complète avec copie du document d'identité des parents des enfants mêmes. Les enfants doivent être accompagnés dans l'utilisation de divers équipements. Les enfants doivent être accompagnés et surveillés par leurs parents ou par leurs tuteurs. À cet égard, la Direction décline toutes responsabilités.
14. La correspondance doit être retirée en personne par un adulte à la réception. Après 7 jours qui n'est pas retiré sera renvoyé à l'expéditeur.
15. Chaque maladie infectieuse ou, à la discrétion du médecin que peut causer des dommages à la communauté, devrait être immédiatement déclaré à la Direction.
16. L'entrée à la résidence implique l'acceptation et le respect intégral de cette «règlement» qui peut être intégré, en partie, par des règlements supplémentaires que le ministère estime qu'il convient d'émission ; Le personnel chargé est autorisé à faire respecter ces points et aviser la direction, qui ne le respecte pas. Les défailtantes seront immédiatement chassées de la structure.